

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Concours-Capitale-francaise-de-la-biodiversite,2342.html>

A l'initiative de Naturparif du 8 février au 31 mai 2011

Concours : qui sera la Capitale française de la biodiversité 2011 ?

- Développement Durable en action -



Date de mise en ligne : lundi 14 février 2011

**Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous
droits réservés**

Le concours Capitale Française de la Biodiversité, organisé par Natureparif, vise à encourager et récompenser les villes françaises qui mettent en place une politique cohérente et des actions exemplaires en matière de protection de la biodiversité. Parmi les principaux critères de sélection : l'intégration de la biodiversité dans les règlements d'urbanisme, la gestion des espaces verts, la concertation et la sensibilisation des citoyens. Placé sous le haut patronage du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement et de l'Association des Maires de France (AMF), le concours est parrainé pour cette deuxième édition par le réalisateur Jean-Paul Jaud.

Ce concours est ouvert, gratuitement, à toutes les villes et intercommunalités de France.

Les communes, communautés de communes, communautés d'agglomération et urbaines désirant participer au concours "Capitale française de la biodiversité" - Edition 2011 devront télécharger le questionnaire [en cliquant ici](#). Le questionnaire dûment rempli devra être renvoyé par courriel à l'adresse suivante : concours2011@natureparif.fr avant le 31 mai 2011 minuit. La date d'envoi du mail faisant foi. Les questionnaires qui seraient déposés ou remis après cette date ne seront pas pris en compte.



Ce concours est organisé selon la classification suivante :

- Catégorie 1 : Communes dont la population est comprise entre 2 000 et 20 000 habitants,
- Catégorie 2 : Communes dont la population est comprise entre 20 001 et 100 000 habitants,
- Catégorie 3 : Communes dont la population est comprise entre 100 001 habitants et plus,
- Catégorie 4 : Communautés de communes,
- Catégorie 5 : Communautés d'agglomération et communautés urbaines

En savoir plus

- Pour consulter le règlement [cliquez ici](#).
- Pour télécharger la brochure de présentation [cliquez ici](#).

Les prix remis en 2010

Cérémonie de remise des prix du Concours 2010 :

L'exemple d'Aulnay-sous-bois :